

**COMPTE-RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL  
Du 03 AVRIL 2024**

**Présents :**

Patricia TESTA, Roseline RIU, Virginie ARSEGUEL, Albertina GUIU, Jessica ANNE  
Germain FLORES, Auguste PEREIRA, Germain RAMIREZ, Christophe GONÇALVES, Sébastien  
ROUGET

**Procurations :**

Patricia SAUMANDE donne procuration à Auguste PEREIRA

**Absent excusés :**

Christophe ALAUZET, Philippe CARAUD

**Absents :**

Jean François FONQUERGNE, Anna PAZ

**Secrétaire :**

Virginie ARSEGUEL

Madame la Maire ouvre la séance en donnant lecture des procurations et l'ordre du jour.

**1. Approbation du compte administratif 2023 de la MSP**

Le compte le compte administratif MSP (compte annexe) nous est exposé :

En fonctionnement déficit de 22 330.98 euros.

En investissement déficit de 142 062.90 euros. Il s'agit du résultat cumulé de l'exercice et du report déficitaire de l'année dernière.

D'où un résultat déficitaire global de 164 393.88 euros.

M Germain FLORES met le budget au vote : le Conseil approuve à l'unanimité.

**2. Approbation du compte administratif 2023 de la Commune**

Le compte administratif principal de la commune nous est exposé :

En fonctionnement : dépenses de 1 247 879.63 euros et recettes de 1 733 690.44 euros

En investissement : dépenses de 567 848.64 euros et recettes de 1 812 463.18 euros

Donc un résultat de clôture avec un excédent en fonctionnement de 485 810.81 euros et un excédent en investissement de 1 244 614.54 euros.

D'où un total excédentaire de 1 730 425.35 euros

M Germain FLORES met le budget au vote : le Conseil approuve à l'unanimité

### **3. Approbation du compte de gestion 2023 de la MSP**

Madame la Maire nous expose que le compte de gestion de la MSP est conforme au compte administratif de la MSP.

Le Conseil approuve à l'unanimité

### **4. Approbation du compte de gestion 2023 de la Commune**

Madame la Maire nous expose que le compte de gestion de la Commune conforme au compte administratif

Le Conseil approuve à l'unanimité

### **5. Vote des taxes locales**

Madame la Maire rappelle que lors de notre campagne nous avons communiqué sur le fait de ne pas augmenter les taxes locales et propose le maintien des taux à savoir :

43.77 % sur le foncier bâti ;

91,23 % sur le foncier non bâti ;

7.15 % sur la taxe d'habitation.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

### **6. Questions diverses**

Madame la Maire nous expose que la région a modifié les critères de la tarification de la restauration scolaire.

Il convient donc de prendre une délibération afin de réviser les tranches des quotients familiaux :

Tranche de 0 à 599 : 0.50 euros

Tranche de 600 à 999 : 1 euro

Tranche au-delà de 1000 : 3 euros

Tarif adulte : 6.85 euros

Prix crèche : 2.50 euros

Le Conseil approuve à l'unanimité.

Madame la Maire nous informe que des vols ont été déclarés sur Garrabet. Il convient d'en avertir la population afin d'inviter à la prudence car les démarchages en porte à porte sont en recrudescence.

Jessica ANNE propose de faire signer les règlements intérieurs de l'école également par les enfants.

Sébastien ROUGET signale que des habitant d'Amplaing souhaitent que la fontaine soit modifiée et équipée d'un bouton poussoir. Il signale le désordre des véhicules sur la place aux heures de rentrée et sortie de classe.

Christophe GONCALVES expose, dans le cadre de la commission communication, avoir fait établir des devis pour la promotion de la Commune. La Société HUBLLOT PRODUCTION propose des vidéos par drone, des prestations pour suivre les évènements de la Commune pour un total de 22 010 euros.

Germain FLORES rappelle que le bassin situé sur la route Croquié est en train d'être rénové, les travaux de voirie de la traversée du village de Mercus vont commencer. La commission départementale s'est réunie pour examiner les projets de travaux sur Amplaing (sortie du village) et Mercus (direction la base nautique avec trottoirs). Problèmes de travaux de branchement de la fibre.

Madame la Maire lève la séance à 21H20